

ASSOCIATION DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS DE L'ETAT DE FRIBOURG

Madame, Monsieur, cher(è) collègue,

Notre association a besoin de vous.

Fondée en 1920 déjà, elle est membre de la Fédération des associations du personnel des services publics du canton de Fribourg (FEDE) depuis 1946.

Reconnue par la LPERS (à son article 128) comme partenaire du Conseil d'Etat pour toutes les questions touchant le personnel de l'Etat de Fribourg la FEDE, qui comprend 17 associations membres, défend vigoureusement les intérêts du personnel de l'Etat, notamment dans les domaines suivants :

- Salarial, par des négociations annuelles avec le Conseil d'Etat sur la compensation du renchérissement. Elle veille aussi à l'application régulière des autres mécanismes salariaux prévus par la LPERS (augmentation des paliers)
- Caisse de prévoyance par la présence de 5 délégués à son comité
- Dans différentes autres commissions étatiques, notamment la commission consultative permanente pour les questions de personnel et celle de l'évaluation des fonctions (EVALFRI), où les représentants de la FEDE veillent à ce que les intérêts et les attentes du personnel soient sauvegardés et satisfaits.

La FEDE a obtenu ces dernières années des succès remarquables dans la défense des intérêts du personnel de l'Etat, notamment :

- L'indexation des salaires au coût de la vie a toujours été accordée, souvent de manière plus importante que l'indice des prix à la consommation (augmentation réelle des salaires)
- L'augmentation en 2 temps (2009 et 2011) des vacances du personnel de l'Etat à 5 semaines (+ 1 semaine)
- Au niveau de la Caisse de prévoyance, grâce notamment à l'action des délégués de la FEDE, la revalorisation de la somme des salaires assurés a été de 15,50 % en 5 ans, ce qui correspond à une augmentation équivalente des rentes de retraite
- Une présence et une défense active des intérêts du personnel dans les domaines de l'évaluation des fonctions, de la prévoyance professionnelle et d'autres comme la revalorisation d'indemnités de toutes sortes, la flexibilisation du temps de travail, la défense en cas d'atteintes à la personnalité du collaborateur/trice et du mobbing, etc.

Pour le Comité

Jean-Daniel SAVOY, Président

Patricia PRIVET, secrétaire

Fribourg, mai 2010